

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE**

N°2017/80

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

<u>Date de la convocation :</u>	le 29 septembre 2017
<u>Date d'affichage :</u>	le 23 octobre 2017

Séance du 05 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 5 octobre 2017 à 19h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Khristine FOYART, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick ALLARD, Alain CARRIÈRE, Marcel DAUSQUE, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FERRY, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents excusés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPLYNSKI, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Désignation d'un membre à la Commission Consultative Paritaire

Vu les dispositions de l'article 198 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transmission énergétique pour la croissance verte, transposées à l'article L.2224-37-1, du Code général des collectivités territoriales, prévoyant la création par les syndicats intercommunaux ou mixtes d'énergies d'une Commission consultative chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données,

Vu la délibération n° 2017-06 portant sur la création de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

Le Président explique qu'il convient de désigner un membre représentant du SEZEO en remplacement de Monsieur Patrick PEYR,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DÉSIGNE Monsieur Alain CARRIÈRE en en qualité de représentant du SEZEO au sein de la Commission Consultative Paritaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

